

La culture de l'annulation entre quête de justice et débordement

DOI: 10.46522/S.2022.01.6

Nawel BELGHITH PhD

Higher Institute of Fine Arts, University of Sousse and PhD of Design Theories and Practices, Mo-nastir, Tunisia
belghithnawel2020@gmail.com

Abstract: The Cancel Culture Between Quest for Justice and Overflow

The cancel culture has developed in the various arts in multiple facets in order to publicly denounce individuals, groups or institutions responsible for acts, behaviors or remarks considered inadmissible or despicable by human society. Even if the concept of "the cancel culture" appeared at the end of the 2010s. Thus, more than an awareness strategy, the objective of the cancel culture in the arts is part of a real confrontation and continual struggle to minimize the impact of groups and behaviors that threaten modern societies.

Since September 11, 2001 and the attacks on the twin towers of the World Trade Center and the Pentagon, several directors have chosen to fight against religious fanaticism and terrorism by directing films that denounce Islamic fundamentalism and fanaticism in all its forms. The appearance of Daesh in Syria and Iraq has led to the proliferation of cinematographic works that denounce the brutality, religious fanaticism and terrorism of this terrorist group.

However, we note that a large part of the cinematographic works and successful series have attached the label of terrorist to Muslims and to the inhabitants of the Arab-Muslim world. In other words, by fighting against certain behaviors and stereotypes, some of the filmmakers have contributed to creating new stereotypes and nourishing them through artistic creations that stigmatize a particular religious category.

We will first seek to present the different social representations of the phenomenon of cancel culture in popular culture and on social networks. In this first part, we will demonstrate the role of the cancel culture in delivering justice to victims in new, less legal and more instantaneous forms.

Secondly, we will illustrate through different cinematographic examples how the concept of the cancel culture has led to the appearance of films and series that denounce intolerance, religious fundamentalism and terrorism.

Finally, we will focus on the limits of this concept which has overflowed in several artistic representations to turn into the stigmatization and lynching of a particular social and religious category.

Key words: cancel culture; denunciation; justice; stigma; respect.



Introduction

La culture de l'annulation se présente comme une tendance sociale et artistique moderne qui a pour but de dénoncer et de lyncher publiquement des individus, des groupes ou des institutions responsables d'actes, de comportements ou de propos considérés comme inadmissibles ou ignobles par la société et qui n'ont pas été jugés ou assez punis par les autorités juridiques aux yeux de l'opinion publique. La culture de l'annulation s'inscrit dans le cadre d'une forme de militantisme à l'encontre de tous les comportements qui menacent la société.

Ce phénomène est apparu aux États-Unis au XXI^{ème} siècle avant de devenir une tendance mondiale encouragée et démocratisée par les réseaux sociaux et la viralité de certaines formes de dénonciation. L'expression « Cancel Culture » se traduit en français par la culture de l'annulation, de l'interpellation, du bannissement ou de la dénonciation.

Les avis divergent concernant la culture de l'annulation et les proportions que ce phénomène prend sur les réseaux sociaux, dans les espaces publics et dans les arts. L'universitaire, spécialiste du cinéma et des séries Iris Brey, a qualifié ce phénomène de culture de remplacement et de rééquilibrage (Brey, 2020) tandis que la journaliste culture Mélanie Bonvard a indiqué dans le magazine *Au féminin* que ce phénomène prend de plus en plus d'ampleur au point de venir un militantisme sauvage qui n'épargne personne (Bonvard, 2020). La journaliste a dénoncé la pression psychologique qui en résulte sur les réseaux sociaux et dans la vraie de tous les jours.

« Si la cancel culture est visible en majorité sur les réseaux sociaux, elle engendre bien souvent une forme de cyberharcèlement sans nom. Et ce qu'il faut rappeler, c'est que le harcèlement en ligne est ancré dans le réel. Il engendre un isolement des personnes qui la subissent, la perte d'abonnés sur les réseaux sociaux peut être conséquente, et le contrecoup est considérable. Pire encore, cela peut impacter sur les proches, la famille et créer de réelles séquelles psychologiques »

Bonvard, 2020

Dans le magazine *Mademoiselle*, Marie Camier Théron a indiqué qu'il s'agit d'un phénomène inquiétant qui dévoile une violence au nom d'un monde « meilleur » et « une justice sociale qui vire trop souvent au cyberharcèlement » (Camier Théron 2020). Thomas Malher dénonce dans le journal *L'Express* « un phénomène inquiétant (...) et l'émergence d'un nouveau pouvoir, désormais à la disposition du plus grand nombre » (Malher 2020). La journaliste Mahon Dahon est allée plus loin en présentant la culture de l'annulation comme un danger pour la liberté d'expression et une forme de stigmatisation d'une partie de la société. (Dahon 2021).

Depuis le 11 septembre 2001 et les attaques des tours jumelles du World Trade Center et du Pentagone, plusieurs réalisateurs ont choisi de lutter contre le fanatisme religieux et le terrorisme en mettant en scène des films qui dénoncent l'intégrisme islamiste et le fanatisme sous toutes ses formes. L'apparition de Daech en Syrie et en



Irak a conduit à la multiplication des œuvres cinématographiques qui dénoncent la brutalité, le fanatisme religieux et le terrorisme de ce groupe terroriste.

Or, nous constatons qu'une grande partie des œuvres cinématographiques et des séries à succès ont fixé l'étiquette du terroriste aux musulmans et aux habitants du monde arabo-musulman. Autrement dit, en luttant contre certains comportements et stéréotypes, une partie des cinéastes ont contribué à réaliser de nouveaux stéréotypes et à les nourrir à travers des créations artistiques qui stigmatisent une catégorie religieuse en particulier.

L'objectif de cet article est d'étudier les manifestations de la Cancel Culture sur le plan social et dans les arts en tant que forme de lutte et de confrontation pour montrer du doigt ceux qui « menaceraient » le mode de vie des sociétés modernes ou les valeurs communément partagées tout en démontrant les limites de ce phénomène et le rôle qu'il joue dans la stigmatisation d'une partie de la société basée en se basant surtout sur la viralité et la subjectivité.

Nous chercherons dans un premier temps à présenter les différentes manifestations sociales du phénomène du cancel culture sur les réseaux sociaux et dans l'espace public. Nous démontrerons le rôle du cancel culture en tant que forme de justice populaire rendue possible en l'absence de réelle justice juridique.

Dans un second temps, nous analyserons différents exemples cinématographiques influencés par la Cancel Culture qui dénoncent en apparence l'intolérance, l'intégrisme religieux et le terrorisme et qui ont fini en réalité par stigmatiser et stéréotyper une partie de la société.

Dans un dernier temps, nous nous focaliserons sur les limites de ce phénomène qui a débordé dans plusieurs représentations artistiques pour se transformer en un lynchage incontrôlé d'une catégorie sociale et religieuse en particulier au point de nourrir et d'alimenter les amalgames et les polémiques.

Les manifestations sociales de la Cancel Culture

Dans son article La « cancel culture » ou comment lyncher sans réfléchir sur les réseaux sociaux, Yannick Chatelain indique que « La Cancel Culture, issue du verbe anglais « cancel » : « supprimer », « éliminer », « retirer » ... pourrait se traduire par la culture de l'élimination appliquée à des hommes et/ou des organisations ». (Chatelain 2021). Pour Marie-Hélène Proulx, journaliste au magazine l'Actualité « C'est le fait d'éjecter des gens, des œuvres, des idées ou des monuments historiques de l'espace public parce qu'ils ne correspondent pas à certaines valeurs ». (Proulx 2021).

Judith Lussier a dénoncé dans son ouvrage l'aspect subjectif de la Cancel Culture étant donné que la chasse aux sorcières, le bannissement et le boycott des personnes exclues dans le cadre de cette tendance sont alimentés par les réseaux sociaux, les préjugés et les stéréotypes plutôt que par une véritable réflexion de sens. Autrement dit, la culture du bannissement s'inscrit dans un mouvement de foule qui pousse les boycotteurs à suivre le mouvement de la majorité.



Assoyez-vous trois heures avec n'importe quelle personne qui a été bannie de l'espace public et votre perspective sera irrémédiablement transformée. [...] Tout le monde gagnerait probablement à tendre davantage l'oreille aux personnes incarnant une posture qui entre en conflit avec ses convictions et autres a priori.

Lussier, 2019, 54

Les travaux de Renaud Maes (2021), de Michael C. Behrent (2021) et d'Isabelle Barbéris (2021) se rejoignent la Cancel Culture ou la culture de l'annulation comme une dénonciation publique d'individus, d'institutions, de comportements sur les réseaux sociaux, dans les espaces publics ou dans les arts de comportements ou de propos considérés comme inadmissibles ou ignobles afin de montrer du doigt ceux qui « menaceraient » le mode de vie des sociétés modernes ou les valeurs communément partagées. Ce phénomène d'ostracisation cherche à éveiller chez l'opinion publique la nécessité de boycotter une personne ou un groupe et de l'effacer médiatiquement dans le cas par exemple des célébrités. Généralement cette phénoménologie est adoptée par la foule à l'encontre d'un individu ou d'une foule lorsqu'un comportement inadmissible n'est pas suivi de poursuites judiciaires ou de sanctions pénales. Cette tendance se présente donc comme un ultime recours, adoptée par la foule, afin de se venger, de punir, de dénoncer, de lyncher, de criminaliser et de condamner dans le cadre « d'un procès populaire numérique ou public » un comportement, des propos ou une attitude qui a outré l'opinion publique.

Le phénomène de la culture de l'annulation s'est répandue ces dernières années dans les sociétés modernes et s'est démocratisé pour influencer l'opinion générale de la société et déclencher un mouvement de réaction de masse pour condamner certains comportements jugés odieux et restés impunis.

Historiquement, ce phénomène social n'est pas récent. On le retrouve dans les affiches « Mort ou vif » aux États-Unis, dans la chasse aux sorcières de Salem, dans la chasse à la noblesse au lendemain de la Révolution Française, etc. Ce phénomène est réapparu à la surface comme étant une réaction sociale structurée et encadrée sur les réseaux sociaux. Entre 2007 et 2017, plusieurs campagnes de témoignages et de dénonciation ont eu lieu aux quatre coins du monde pour dénoncer les agressions sexuelles, les violences domestiques et le harcèlement notamment dans l'univers du Show-business. Les réseaux sociaux sont devenus le théâtre d'une campagne de lynchage à l'encontre de personnalités, de maris violents et de harceleurs en tous genres. Parmi les campagnes les plus réussies à l'échelle mondiale, nous pouvons citer le hashtag #Me Too lancé par la militante américaine Tarana Burke, #BeBrave, lancé par l'actrice Rose McGowan le 5 octobre 2017 ou #BalanceTonPorc lancé en France le 14 octobre 2017 par la journaliste Sandra Muller (Deiana 2021).

Par un effet boule de neige, chaque pays a connu ses propres campagnes de cancel culture à l'encontre d'une personnalité ou d'un comportement jugé inacceptable par la société. Par exemple, en Tunisie, le procès d'un enseignant pour harcèlement sexuel à l'encontre d'une lycéenne a conduit à mobiliser la toile pour dénoncer beaucoup



d'enseignants harceleurs dans le cadre d'une campagne intitulée #EnaZeda en 2019 qui signifie moi aussi en arabe dialectal.

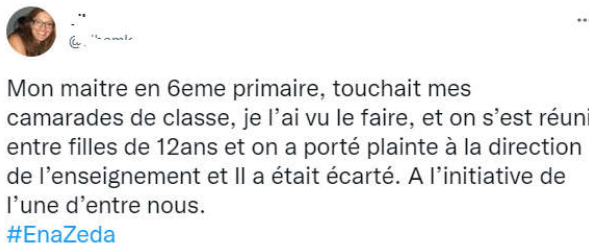


Figure 1 : Exemple de dénonciation dans le cadre de la campagne Ena Zeda (Source : Twitter)

En France, les accusations de viol et d'agressions sexuelles à l'encontre du réalisateur à succès Polanski ont conduit à une campagne sur les réseaux sociaux mais également à des sit-in et des manifestations dans les espaces publics appelant au boycott de ses œuvres cinématographiques et demandant aux artistes de ne plus collaborer avec lui.



Figure 2 : Sit-in devant un cinéma à Paris pour appeler au boycott de Polanski (Source : France info)

La journaliste Cécile de Kervasdoué a mis en relief le succès de la culture de l'annulation dans la sensibilisation de l'opinion publique par rapport à des causes importantes de la manière suivante :

Ce chanteur a tenu des propos sexistes ? Cancel ! Ce spectacle utilise des ressorts racistes ? Cancel ! Ce tweet est grossophobe ? Cancel ! Sur les réseaux sociaux, et au sein de divers collectifs militants, la culture du cancel se répand. Devant un comportement que



l'on juge inacceptable, on appelle à la disparition d'une personne, d'un spectacle, d'un écrit, afin de le faire oublier. Pour y parvenir, on demandera à son réseau de nous soutenir et de partager nos arguments afin de créer une actualité qui sera reprise dans les médias.

De Kervasdoué 2020

Le succès de la culture cancel réside dans la capacité des organisateurs ou des réseaux sociaux à rassembler et à engager un grand nombre d'internautes ou d'individus pour « humilier » et lyncher dans les espaces publics et numériques les personnes visées. À travers les différents cas étudiés, on constate que la culture de l'annulation ne vise pas les personnalités publiques parce qu'elles sont célèbres mais plutôt parce qu'elles sont privilégiées par le système pénal et juridique. La campagne #EnaZeda en Tunisie a visé surtout les enseignants harceleurs dans les établissements scolaires et dans les universités car il s'agit de personnes dotées de pouvoir qui usent de leurs privilèges pour harceler les élèves et les étudiants en toute impunité. Des campagnes de lynchage similaires ont visé des personnes travaillant dans l'administration publique et des fonctionnaires, non pas pour harcèlement sexuel mais pour dénoncer leur manque de professionnalisme et leur corruption. Pour dénoncer l'immunité de ces personnes et l'absence de contrôle de la part des autorités publiques, beaucoup de personnes ont opté pour le lynchage numérique pour dénoncer ce genre de pratiques restées impunis sur le plan juridique et pénal.

Autrement dit, face à des autorités faisant preuve de laxisme et des procédures judiciaires lentes et interminables qui peinent parfois à rendre justice aux victimes, la culture de l'annulation lutte sur les réseaux sociaux, dans les arts et l'espace public pour éclairer l'opinion publique et rendre justice à travers des dénonciations des torts et des travers d'une personne, d'une entreprise ou d'une organisation. La culture de l'annulation peut prendre plusieurs formes comme le lynchage populaire et publique, le boycott ou encore l'expression artistique qui se présente comme l'ultime recours face à l'injustice.

D'ailleurs plusieurs artistes qui ont tenu des propos racistes ou sexistes ou stigmatisants ont subi la colère des réseaux sociaux et des manifestations publiques jusqu'à ce qu'ils s'excusent en public ou dans les médias. Nous pouvons citer à titre d'exemple l'Humoriste Dieudonné qui a subi un boycott similaire en France à la suite d'un sketch antisémite sur une chaîne de télévision publique. Plusieurs entreprises ont subi le même lynchage à la suite de spots publicitaires discriminatoires, racistes ou sexistes comme c'est le cas de la marque de lessive chinoise Qiaobi qui a mis en scène une lessive à le pouvoir de transformer un Noir en Asiatique (Lepidi 2016).

Le lynchage en ligne ne vise pas uniquement les entreprises ou les célébrités mais peut cibler des personnes ordinaires qui ont soutenu des propos racistes ou sexistes. Nous pouvons citer l'exemple Justine Sacco, directrice d'un service de relations publiques à la société d'éditeur IAC au Royaume-Uni. Avant de prendre l'avion pour aller de Londres au Cap en Afrique du sud, cette fonctionnaire a eu la malencontreuse idée de publier avec humour sur Twitter « « Départ pour l'Afrique. Espère ne pas choper le sida. Je déconne. Je suis blanche ! » (Chahuneau 2018). Avant les onze heures de vol qui



sépare les deux pays, cette femme avait jusque-là une centaine de followers sur Twitter. La publication jugée raciste a choqué la toile qui a relayé la publication avec frénésie la mauvaise plaisanterie de cette attachée de presse. La femme a été licenciée de son travail et a subi la colère de milliers d'inconnus sur Twitter.

Par conséquent, la culture de l'annulation fixe le politiquement correct pour la société et dicte les limites de ce qui est accepté sur le plan social, éthique, professionnel, religieux, etc. Cela conduit les personnes susceptibles d'émettre des propos inacceptables à faire plus attention de peur de subir la colère populaire.

La culture de l'annulation au cinéma

À la lumière de la présentation de la culture de l'annulation, nous constatons que le lynchage et les campagnes populaires à l'encontre de ce qui menacent la société remonte à des siècles. La persécution de la noblesse et du clergé au lendemain de la Révolution française et les campagnes numériques sur les réseaux sociaux ont plusieurs points en commun. La frénésie qui accompagne cette « purification sociale » et cette culture du « bannissement » est généralement conditionnée par un mouvement de foule qui ne répond à aucune logique et qui ne suit aucune objectivité.

Avant de présenter les manifestations de la culture de l'annulation au cinéma, nous devons préciser que le choix de catégoriser un groupe social sous le terme générique d'Arabe ou de musulman désigne surtout la représentation que se fait la société d'un groupe ou d'une religion.

À une époque où le bon sens et la véracité des propos est évaluée en fonction du nombre de partages et des avis de la majorité, il est difficile d'adopter une opinion différente de celle de la majorité de peur de subir le lynchage sur les réseaux sociaux ou le courroux de la culture du bannissement. Par conséquent, le cinéma a tendance à reproduire les opinions de la majorité, à les nourrir et à les alimenter. Nous pouvons citer à titre d'exemple le lynchage médiatique que le réalisateur et acteur Mel Gibson a enduré lors de l'apparition de son film *La Passion du Christ* en 2004. Alors que le réalisateur indique avoir été fidèle à l'histoire biblique, les opposants au film y voient une manière pour le réalisateur ultraconservateur d'alimenter des querelles théologiques et politiques millénaires à l'encontre de la population juive. La *Cancel Culture* a conduit à bannir le réalisateur et l'acteur à Hollywood depuis 2006 au point de disparaître des écrans des salles de cinéma pendant près de dix ans.

Autrement dit, la lutte pour un monde meilleur et la dénonciation des injustices et des dangers qui menacent la société peut conduire dans certains cas à tracer une ligne du « politiquement correct » qu'il ne faut pas dépasser pour ne pas subir les répercussions de la culture de l'effacement. Il faudrait donc suivre le mouvement de la foule et ne pas proposer une vision différente qui pourrait choquer ou contrarier l'opinion générale.

Depuis le 11 septembre 2001 et les attaques des tours jumelles du World Trade Center et du Pentagone, une partie de la population américaine et occidentale est tombée



dans l'amalgame islam- terrorisme. Plusieurs réalisateurs ont choisi de nourrir cet amalgame en mettant en scène des films qui dénoncent l'intégrisme et le terrorisme.

Curieusement, l'ennemi ou le méchant dans les films est toujours présenté comme un islamiste intégriste, radical. Sous le prétexte de dénoncer le terrorisme et l'intégrisme, plusieurs films et séries ont choisi de suivre de mettre en scène ces stéréotypes et ces clichés et de les alimenter. Nous avons assisté durant les deux dernières décennies à une hausse de créations filmiques et audiovisuelles qui dénoncent le fanatisme et le terrorisme.

En effet, plusieurs films et séries ont nourri les stéréotypes et les amalgames concernant l'islam et les musulmans qui sont présentés comme des ennemis de la liberté, de la démocratie et de la vie. Le journaliste canadien Marc Cassivi a critiqué dans son article cette stigmatisation et ce lynchage artistique d'une religion et d'une communauté en particulier « Le « méchant Arabe » est devenu ce qu'était autrefois le « vilain communiste » dans l'imaginaire collectif, nourri par les œuvres de fiction, en particulier à la télévision et au cinéma. Et, depuis le 11 septembre 2001, cette image est beaucoup plus violente ». (Cassivi 2011).

Pour Wheeler Winston Dixon, professeur de cinéma à l'Université du Nebraska et auteur de l'essai *Film and TV after 9/11* :

Ce que le 11-Septembre a fait, c'est de légitimer davantage l'utilisation de la violence dans les œuvres de fiction. Les films sont de plus en plus violents, de plus en plus extrêmes et brutaux. Le 11-Septembre a inspiré beaucoup d'œuvres sur le thème de la vengeance, dit-il. Et la violence a décuplé en ce sens. On ne pouvait gagner la guerre au terrorisme sur le terrain, alors on s'est mis en tête de la gagner à l'écran. La violence a été justifiée parce que les gens se sentaient impuissants. La télévision, en particulier, s'est nourrie de cette paranoïa et de cette peur, essentiellement à des fins commerciales.

Dixon 2004, 57

Autrement dit, le cinéma contribue à définir le politiquement correct, à l'alimenter et à l'actualiser en rendant certains amalgames possibles et même appréciables par la société (Mills-Affif 2008).

Parmi les séries et les films qui ont contribué à nourrir cet amalgame, nous pouvons citer NCIS, New York Police District, 24, Les Experts, etc. où il y'a un étiquetage quasi-systématique pour le méchant de l'histoire et où il est toujours présenté comme un intégriste islamiste terroriste. D'ailleurs, Wheeler Winston Dixon a dénoncé dans son ouvrage le lien entre le producteur de la série 24 et la Maison Blanche sous l'ère George W.Bush. Autrement dit, il est possible d'utiliser le cinéma à des fins de propagandes afin de justifier une attitude, ou dans le cas des États-Unis une attaque d'un pays arabe ou musulman. La série 24 parvient à mettre en scène une fiction dans laquelle la fin justifie les moyens, y compris la torture pour attraper les ennemis de la nation. (Dixon, 2004).



Selon Jack Shaheen auteur de *Guilty: Hollywood's Verdict on Arabs after 9/11* : « Il n'y a jamais eu d'effort pour contrer cette perception. L'effet a été désastreux sur l'image des Arabes et des musulmans. Mépriser les Arabes est devenu non seulement acceptable, mais politiquement correct. » (Shaheen 2012, 36).

À la lumière de ces exemples, nous pouvons comprendre le danger que la stigmatisation d'une communauté ou d'une religion peut engendrer sur le plan social, du moment que le politiquement correct est actualisé et mis à jour par les médias et les arts, parfois à des fins politiques ou stratégiques.

Le cinéma français possède lui-même ces propres stéréotypes concernant la religion musulmane et la communauté arabe en France. On les retrouve tantôt présentés comme des délinquants, des voleurs et tantôt comme des criminels et des terroristes. Parmi les films français contemporains, qui nourrissent ces amalgames nous pouvons citer le film *Nos amis les flics* (2004), dans lequel

Daniel Auteuil, qui interprète un chef de bande violent, pose une question évidente :

- Dis-moi Kerouf mon ami. Tu es musulman toi ?

- Ben oui !

- Tu pratiques ?

- Ben non !

- C'est dommage tu devrais c'est une religion tout à fait remarquable. Par exemple les voleurs. Qu'est-ce qu'on leur fait aux voleurs ? On leur coupe la main !

Julien Gaertner a dénoncé dans ses travaux le rôle joué par le cinéma dans la stigmatisation des minorités et dans l'alimentation des stéréotypes et des clichés

Le préjugé — saisi ici en tant que jugement hâtif à l'origine de clichés ou de stéréotypes à l'encontre d'un groupe humain — est un recours traditionnel dans le discours cinématographique. Sa valeur scénaristique constante, souvent parce qu'il est supposé drôle mais surtout car il permet de fixer des repères sociaux en signifiant la différence de l'Autre, est en effet une source inépuisable d'inspiration. Le préjugé stratifie l'appartenance à la nation à l'intérieur du discours filmique en chosifiant l'immigré et en le discriminant si possible. Mais son utilisation ne repose plus uniquement sur un fonds de racisme ou un héritage colonial car le préjugé mis à la sauce cinématographique est devenu un ingrédient commercial à ne pas négliger.

Gaertner 2007, 165

Autrement dit, à travers un accent, un costume évocateur, un comportement qui reflète le non-intégration sociale, un certain nombre de films se nourrissent de stéréotypes et de clichés pour alimenter à leur tour le champ du politiquement correct afin de stigmatiser une religion ou une communauté. Cette attitude nourrit à son tour les comportements sociaux à l'encontre de cette population en particulier. Ainsi, au nom de la dénonciation des injustices ou de la mise en scène de la réalité sociale, certaines représentations cinématographiques ont contribué à développer consciemment ou inconsciemment chez la



société des amalgames à l'encontre d'un groupe social ou d'une religion au nom de la liberté d'expression. Et c'est d'ailleurs au nom de cette même liberté d'expression que certains adeptes de la Cancel Culture peuvent recourir des comportements haineux et radicaux à l'encontre de certaines communautés ou groupes religieux.

Les limites de la Cancel Culture

Les mouvements de Cancel Culture qui florissent un peu partout sur les réseaux sociaux, dans les espaces publics et les médias représentent des formes de contestations inquiétantes car elles peuvent être le fruit d'une campagne de propagande sponsorisée sur les réseaux sociaux ou le résultat d'une campagne de désinformation. Il est fréquent que les manifestations de la culture de l'annulation soient le fruit d'une démarche subjective nourrie par ces mêmes clichés et ces stéréotypes qui conditionnent notre façon de penser et qui réduisent toute forme de contestation basée sur un esprit critique. En ouvrant la voie à la culture du lynchage, de la haine numérique et à la vengeance populaire, chaque personne peut être une victime de la culture de l'annulation. Autrement dit, il est facile de déclencher une campagne de lynchage numérique basé sur des faits erronés du moment que la Cancel Culture se base sur l'engagement émotionnel de l'individu ou de l'internaute, et non sur ses capacités à raisonner objectivement en s'appuyant sur une argumentation quelconque.

Par conséquent, il est nécessaire de prendre du recul par rapport à la phénoménologie de La cancel culture qui développerait le politiquement correct en apparence mais qui s'avère être en pratique, une forme d'auto-justice conditionnée par les émotions et la frénésie de la foule. Autrement dit, il est aisé de reprocher à la culture du bannissement son manque de nuance et la rapidité avec lequel le procès « populaire » sur le web ou dans l'espace public peut facilement virer au harcèlement, à l'agressivité ou au rejet de l'autre. Par exemple, la Cancel Culture à l'encontre de l'humoriste Dieudonné, animé par certains médias et réseaux sociaux a conduit à plusieurs agressions perpétrées à son encontre et à l'encontre de ses enfants dans la rue au nom de la Vendetta populaire à Fort-de-France en 2005. Malheureusement, peu de médias et d'artistes ont condamné ces actions de peur d'être assimilés à des défenseurs de l'antisémitisme.

C'est d'ailleurs ce que Yannick Chatelain reproche à la Cancel Culture :

C'est bien cette logique, attaques personnelles et usages intempestifs des réseaux sociaux, qui est au cœur de la Cancel Culture. De manière paradoxale, sous couvert de « libérer la parole » cette dernière s'éloigne de la liberté d'expression. Cette Culture ne tolère nul débat autre que l'adhésion tout en ouvrant la porte à la délation et à l'ostracisation. Ainsi, la pratique de la Cancel Culture va viser à faire adhérer des individus à une cause sous peine d'être soupçonnés de soutenir, voire d'être complice de ce qui est dénoncé.

Chatelain, 2020



Ainsi, la Cancel Culture alimentée par les réseaux sociaux sur lesquels il est difficile d'identifier la source des publications, conduit à l'accroissement d'une forme d'autocensure et à la difficulté d'adopter une opinion divergente ou contraire à la pensée collective. Consciemment ou inconsciemment, les « nouveaux justiciers » de l'espace public influencent l'opinion publique et dicte ce la conduite générale à suivre en se nourrissant des stéréotypes et en alimentant à leur tour la haine, le sexisme et le racisme qu'ils sont censés combattre.

En réponse à la montée du cyberharcèlement, 150 écrivains et intellectuels ont publié une tribune dans le magazine *Harper's Magazine* pour dénoncer « l'intolérance à l'égard des opinions divergentes, un goût pour l'humiliation publique et l'ostracisme » (*Harper's Magazine* 2020).

En réaction aux problèmes suscités par la Cancel Culture, Tristan Waleckx a affirmé sur les ondes de France Info

Une star de cinéma contrainte d'abandonner un rôle de transgenre face à la pression des réseaux sociaux... Une célèbre série de livres pour enfants retirée de la vente à cause de son contenu jugé discriminant... Un professeur d'université suspendu après avoir refusé de reporter les examens pour ses élèves noirs « traumatisés » par la mort de George Floyd... La « cancel culture » serait-elle l'arme ultime pour défendre les minorités ? Ou une nouvelle forme de censure visant à faire taire les opinions divergentes ? Dans le monde de l'édition, des « sensitive readers », littéralement des « lecteurs sensibles », traquent le moindre mot qui pourrait offenser le public. La génération « woke », c'est-à-dire « éveillée », est-elle devenue trop susceptible ?

Waleckx, 2021



Figure 3 : Indignation d'un internaute face aux proportions radicales de la Cancel Culture (Source : Twitter)



Le succès de la Culture Cancel à mobiliser les internautes a conduit dans plusieurs cas à des réactions excessives comme l'appel au boycott de Blanche-Neige car le baiser de la fin de l'Histoire est obtenu sans son consentement ou la suppression de la série l'Amour est dans le pré sur HBO car elle est jugée sexiste et antiféministe.

La Cancel Culture s'est transformée dans certains cas à une chasse aux sorcières qui guette le moindre faux pas de personnalités publiques au nom de la défense des valeurs communes. Autrement dit, même si cette pratique a rendu justice aux victimes d'harcèlement sexuel dans certains cas, elle s'est quelque peu radicalisée au point de réduire l'espace de la liberté d'expression et de polariser le débat public.

Conclusion :

La culture de l'annulation est un mouvement contestataire qui peut être bénéfique pour la société dans la mesure où il permet de montrer du doigt et de dénoncer les injustices que subissent certaines personnes ou groupes de personnes. Cependant, le lynchage sur les réseaux sociaux ou dans les espaces publics est généralement le fruit d'une démarche subjective animée par les émotions, le nombre des interactions et la viralité de la publication. Cette forme de militantisme peut facilement conduire à l'endoctrinement et à la radicalisation de la pensée en plaçant toutes les personnes qui ont une opinion différente ou nuancée comme étant des détracteurs de la liberté d'expression et des valeurs sociales.

Étant donné qu'il est également facile de manipuler et influencer l'opinion que le public pourrait avoir par rapport à une personne ou à une affaire, le récepteur peut être facilement conditionné par des représentations stéréotypées et stigmatisantes qui portent préjudices à des personnes, à un groupe social ou à une religion en particulier ou s'inscrire dans le cyberharcèlement et l'agressivité.

La Cancel Culture peut facilement se transformer d'une quête de justice en un moyen pour électriser les esprits, annuler le droit d'avoir une opinion différente et par conséquent de faire preuve de créativité, c'est pourquoi il est primordial de structurer ce phénomène et de le réglementer afin de ne pas polariser l'opinion publique ou la manipuler à des fins destructrices sur le plan politique, social, économique ou artistique.

BIBLIOGRAPHIE

- BARBÉRIS, Isabelle, 2021. « Sur l'expression « cancel culture » », *Cités*, vol. 86, no. 2. pp. 31-40.
- BEHRENT, Michael C, 2021. « « Cancel culture », autoriser à interdire ? », *Sciences Humaines*, vol. 340, no. 10, pp. 8-8.
- BONVARD, Mélanie, 2020. Qu'est-ce que la "cancel culture", ce phénomène qui prend de plus en plus d'ampleur et n'épargne personne. [En ligne]. *Au Féminin*. [Consulté le 12 janvier 2022]. Disponible à l'adresse



- <https://www.aufeminin.com/sorties-cinema/cancel-culture-on-vous-explique-tout-sur-ce-terme-de-plus-en-plus-courant-s4015721.html>
- BREY, Iris, 2020. *Le Regard féminin*. Paris. Éditions de l'Olivier.
- CAMIER THÉRON, Marie, 2020. Comprendre la « cancel culture », cette violence au nom d'un monde « meilleur ». [En ligne]. *Mademoizelle*. [Consulté le 13 janvier 2022]. Disponible à l'adresse <https://www.madmoizelle.com/cancel-culture-definition-1037892>
- CASSIVI, Marc. 2011. Le nouveau méchant. [En ligne]. *La Presse*. [Consulté le 13 février 2022]. Disponible à l'adresse <https://www.lapresse.ca/international/dossiers/11-septembre/cahier-special/201108/31/01-4430472-le-nouveau-mechant.php>
- CHAHUNEAU, Louis, 2018. Justine Sacco, histoire d'un lynchage en ligne. [En ligne]. *Le Point*. [Consulté le 19 janvier 2022]. Disponible à l'adresse https://www.lepoint.fr/societe/justine-sacco-histoire-d-un-lynchage-en-ligne-13-02-2018-2194655_23.php
- CHATELAIN, Yannick. 2021. La « cancel culture » ou comment lyncher sans réfléchir sur les réseaux sociaux. [En ligne]. *The Conversation*. [Consulté le 20 janvier 2022]. Disponible à l'adresse <https://theconversation.com/la-cancel-culture-ou-comment-lyncher-sans-reflechir-sur-les-reseaux-sociaux-144095>
- DAHON Manon, 2021. Cancel culture : la liberté d'expression est-elle en danger ? [En ligne]. *Misterprepa*. [Consulté le 19 janvier 2022]. Disponible à l'adresse <https://misterprepa.net/cancel-culture-la-liberte-d-expression-est-elle-en-danger/>
- DE KERVASDOUÉ Cécile, 2020. Comment la "cancel culture" se développe tardivement en France. [En ligne]. *France info*. [Consulté le 16 janvier 2022]. Disponible à l'adresse <https://www.franceculture.fr/societe/comment-la-cancel-culture-se-developpe-tardivement-en-france>
- DEIANA, Antoine, 2021. Qu'est-ce que la "cancel culture", qui fait souvent polémique sur les réseaux sociaux ?. [En ligne]. *France info*. [Consulté le 28 janvier 2022]. Disponible à l'adresse https://www.francetvinfo.fr/culture/livres/jk-rowling/video-qu-est-ce-que-la-cancel-culture-qui-fait-souvent-polemique-sur-les-reseaux-sociaux_4644741.html
- DENONCOURT, Frédéric, 2004. La passion du Christ, Histoire ou Propagande. [En ligne]. *Voir*. [Consulté le 11 février 2022]. Disponible à l'adresse <https://voir.ca/cinema/2004/02/26/la-passion-du-christ-histoire-ou-propagande/>
- DIXON, Wheeler Winston, 2004. *Film and Television After 9/11*. Southern Illinois University Press; 3e édition. 240.p.
- GAERTNER, Julien, 2008. « L'islam dans le cinéma français », [en ligne], Cahiers de la Méditerranée. [Consulté le 08 décembre 2021]. Disponible à l'adresse <http://journals.openedition.org/cdlm/4305>
- Harper's Magazine 2020. A Letter on Justice and Open Debate. *Harper's Magazine* [en ligne]. [Consulté le 13 février 2023]. Disponible à l'adresse : <https://harpers.org/a-letter-on-justice-and-open-debate/>



- LEPIDI, Pierre, 2016. En Chine, une pub violente révèle un racisme ordinaire envers les Noirs. [En ligne]. *Le Monde*. [Consulté le 10 février 2022]. Disponible à l'adresse https://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/05/27/en-chine-une-pub-raciste-qui-passe-les-noirs-a-la-machine_4927740_3212.html
- LUSSIER, Judith, 2021. *Annulé(e) : réflexions sur la cancel culture*, Montréal. Édition Cardinal. Essais Canadiens. 200p.
- MAES, Renaud, 2021. « La « cancel culture » à l'assaut du débat public ». *La Revue Nouvelle*, vol. 4, no. 4, pp. 2-8.
- MAHLER, Thomas, 2020. "Tais-toi ou disparais !" : comment la "cancel culture" s'est imposée. [En ligne]. *L'Express*. [Consulté le 15 janvier 2022]. Disponible à l'adresse https://www.lexpress.fr/actualite/idees-et-debats/tais-toi-ou-disparais-comment-la-cancel-culture-s-est-imposee_2135326.html
- MILLS-AFFIF, Edouard, 2008. « L'islam à la télévision, les étapes de la médiatisation ». [En ligne]. *Cahiers de la Méditerranée*. [Consulté le 15 décembre 2021]. Disponible à l'adresse <http://journals.openedition.org/cdlm/4308>
- PROULX, Marie-Hélène, 2021. La cancel culture expliquée. [En ligne]. *L'Actualité*. [Consulté le 22 janvier 2022]. Disponible à l'adresse <https://lactualite.com/societe/la-cancel-culture-expliquee/>
- SHAHEEN, Jack, 2012. *Guilty: Hollywood's Verdict on Arabs after 9/11*. États-Unis. Olive Branch Press
- WALECKX Tristan. 2021. « Cancel culture » : qui sont les nouveaux censeurs ? [En ligne], France Info. [Consulté le 12 février 2022]. Disponible à l'adresse https://www.francetvinfo.fr/replay-magazine/france-2/complement-d-enquete/complement-d-enquete-cancel-culture-minorites-qui-sont-les-nouveaux-censeurs_4632093.html.